

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME DANIÈLE BRUNET

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
29 Mai 2020**

OBJET : Actions d'accès aux soins dans le domaine de la santé mentale : conventions avec l'assistance publique des hôpitaux de Marseille (APHM), le centre hospitalier Valvert et le centre hospitalier Edouard Toulouse.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 29 Mai 2020 en visioconférence, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer un financement d'un montant total de 76 439 € à l'APHM et aux centres hospitaliers Edouard Toulouse et Valvert pour les actions d'accès aux soins dans le domaine de la santé mentale exposées dans le rapport ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer les conventions selon le modèle type prévu à cet effet.

Cette dépense d'un montant total 76 439 € sera imputée au chapitre 017 du budget départemental.

A l'unanimité

Madame CARRÉGA et Monsieur SANTELLI ne prennent pas part au vote.

Votent pour :

Mme AMSELEM , Mme BARTHÉLÉMY , M. BÉNARIOUA , Mme BERNASCONI,
Mme BIAGGI, M. BORÉ, Mme CALLET, Mme CARADEC, Mme CHABAUD,
Mme DALBIN, Mme DI MARINO, M. DI NOCÉRA, M. FÉRAUD,
M. FRAU, M. GAZAY, Mme GENTE-CEAGLIO, M. GENZANA, M. GÉRARD,
Mme GUARINO, Mme HADJ-CHIKH, Mme INAUDI, M. JIBRAYEL, M. JORDA,

Mme JOULIA, M. KOUKAS, M. LE DISSÈS, M. LIMOUSIN, M. MALLIÉ, M. MASSE,
Mme MILON, Mme MIQUELLY, M. MORAINÉ, M. PAYAN, M. PERRIN, M. PONS,
Mme PUJOL, Mme PUSTORINO, M. RAIMONDI, Mme RAOUX, M. RÉAULT,
M. ROYER-PERREAUT, Mme RUBIROLA, Mme SAEZ, Mme SANTORU-JOLY,
Mme SPORTIELLO, Mme TRANCHIDA, Mme VASSAL, M. VIGOUROUX.

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice des assemblées